

**vous proposent deux journées de formation  
 (présentiel ou visio) sur le thème :**

**Face aux défis écologique, social,  
 démocratique :  
 quelle action territoriale ?**

**Le samedi 28 octobre 2023  
 de 14h00 à 22h30  
 et le dimanche 29 octobre 2023  
 de 9h15 à 12h45**

**Au village Azureva  
 4 avenue de la Butte  
 34300 Cap d'Agde (Hérault)**

Accès : gare SNCF de Agde (puis ligne 4  
 jusqu'au village Azureva) ou aéroport de Béziers

**En visio :** le lien de connexion sera transmis  
 quelques jours avant la formation.

## Le droit à la formation des élu-e-s

### Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Chaque élu acquiert 400 € par an maximum (800 € cumulés). L'inscription des élu-e-s doit se faire à partir de son CPF et sur la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations en suivant les indications y figurant : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s, enregistré dans le Val de Marne (94), a été renouvelé le 8 juin 2023.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas en suivant les indications lors de l'inscription sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

**Tarifs pour les deux journées établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) :**

<b>Communes et intercommunalités de :</b>	
- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	525 €
- de 5000 à 10000	650 €
- de 10000 à 30000	750 €
- de 30000 à 50000	850 €
- de 50000 à 75000	950 €
- de 75000 à 100000	1050 €
- plus de 100000	1200 €

<b>Conseillers Départementaux et Régionaux</b>	<b>1300 €</b>
--	---------------

## Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

### Face aux défis écologique, social, démocratique : quelle action territoriale ?

organisées par Formation et Citoyenneté et le mouvement Ensemble !

**Le samedi 28 octobre 2023 de 14h00 à 22h30 et le dimanche 29 octobre de 9h15 à 12h45 au Cap d'Agde**  
 Bulletin à renvoyer par courriel : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)

Nom  
Prénom  
Adresse  
Tél.  
Code Postal  
Ville  
Email

Collectivité

Nombre d'hab.

Fonction de l'élu.e ou agent

Signature du candidat à la formation

Signature du responsable  
avec cachet

CACHET

# Face aux défis écologique, social, démocratique : quelle action territoriale ?

## Samedi 28 octobre 2023

13h30 Accueil des participant-e-s

14h00 **Des configurations territoriales en cours.**

à  
17h45 - Métropolisation versus désertification de zones rurales.  
- Quelle densification ?  
- Zéro artificialisation nette "ZAN": quels enjeux ?

*Pause*

18h00 **Les mobilités : impératifs et contraintes.**

à  
19h00 Zones à faibles émissions (ZFE), gratuité des transports publics, dessertes des territoires périurbains : des leviers pour une ville vivable ?

19h15 **Dîner.**

20h30 **Echanges et débat.**

à  
22h30 Fin de la première journée.

## Dimanche 29 octobre 2023

9h00 Accueil des participant-e-s

9h15 **Logement : le droit et le marché**

à  
12h00 Crises à tous les étages : le point sur l'existant et les pistes de travail pour en sortir.

**Echanges et débat.**

12h00 **Bilan de la formation.**

à  
12h30

12h45 Fin de la formation.

13h00 **Déjeuner.**

**Durée effective de la formation : 10 heures.**

**Nb : pour un suivi en visio, le lien de connexion sera transmis aux inscrits quelques jours avant la formation.**

### Intervenant-e-s :

**Robert ABAD**, ancien directeur de cabinet de l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, **Mariano BONA**, animateur du collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise, **Collectif Transportons-nous (Hérault)**, **Bernard LANDAU**, architecte - urbaniste, **Anne-Rose LE VAN**, urbaniste, **Jean-Louis PERU**, avocat des collectivités territoriales, **Makan RAFATDJOU**, architecte - urbaniste, **Lucie VERCHERE**, coordinatrice Tempo Territorial.



formation  
& Citoyenneté

**Formation et Citoyenneté**

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS